

Vœux 2025. Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, Madame PICHARD Elisabeth et Monsieur BARJOU Jean-Pierre (Conseil Départemental), M. le Commandant de Brigade de Villeneuve/Lot, M. le Commandant de Brigade de Monflanquin, Madame PICHARD Elisabeth et Monsieur SICAUD Pierre les vices Présidents de la Communauté de Communes, Madame la Chef de centre des Pompiers et Messieurs les Pompiers, M. le Père SYRINUS, Chers Collègues Jean Pierre TESTUT, Pierre SICAUD... Madame Justine BURLEY la Présente du Secours Populaire, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, ... Mesdames et Messieurs, Chers Amis(es)... Bonjour !

Le Conseil Municipal et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2025 avec tous nos vœux de bonheur , de santé, de joie et de succès dans vos projets et, à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année nous protège des aléas de la vie et, nous maintienne dans la meilleure des formes.

En cette période, Mesdames et Messieurs, c'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. Mais avant nous devons rendre hommage à nos administrés qui nous ont quittés, entre autre notre centenaire, ancien résistant, citoyen d'honneur de Montauriol, M. Robert Jean MOURGUET à l'aube de ses 102 ans, M. VIGIERES Jean Yves, Mme PITTET Séraphine (GAVA), M. FIGUERES Antoine, M. BERAUD Bernard, M. Hans-Jürgen GLOWKA.

Je vous demanderais de bien vouloir, observer, une minute de silence en leur mémoire.

Mais nous avons aussi, d'excellentes nouvelles un rayon de soleil plein de lavande nous est apparu avec la naissance de Marius Titouan DRAGON et Anna, Ambre VETTOREL ... C'est le très jeune couple de l'année 2024.

D'autres bonnes nouvelles, nous avons procédé à deux actes de mariage durant l'année, M. MAILLET Thomas et ABEILLE Jessica le 10/05/24 et un autre le 18/12/24.

Rentrons dans le vif du sujet, tout d'abord, le bilan des affaires et des travaux réalisés en 2024.

Installation de Mme Catherine DE ALMEIDA depuis le 1<sup>er</sup> février 2024 en tant que sophrologue dans l'ancien local de la boulangère Margot, après aménagement du bâtiment en adéquation avec les exigences de la profession.

Agencement final du local de chasse en fonction de la pratique des utilisateurs. Il est à rappeler que l'unité de chasse comprend ; une chambre froide, une partie de dépeçage et pour la découpe et la congélation, un mobil-home faisant aussi, office de salle de réunion. Il est à signaler que tout les mois, la société de chasse nous règle sa consommation électrique. Conformément à la législation en vigueur, nous avons dû installer une aire de collecte de déchets de venaison dans la continuité des containers du tri sélectif. Nous avons pu réaliser cela grâce à M. Michel DAL'ARMI le lieutenant de loupèterie et mon collègue Jean Pierre TESTUT maire de CAHUZAC qui ont su tout deux mobiliser et faire adhérer les Présidents avec leurs adhérents, des huit sociétés de chasse qui sont ; SERIGNAC, DOUZAINS, LALANDUSSE, CAHUZAC, CASTILLONNES, FERRENSAC, LOUGRATTE et MONTAURIOL , je les remercie d'une telle participation et d'une telle entente qui n'est pas toujours évidente en matière de chasse. Cette opération servira aussi à l'avenir au laboratoire de conditionnement

alimentaire bio, de M. Simon AMMEUX, les frais de prélèvement seront ainsi divisé par neuf, donc profitable aux sociétés et à un professionnel, c'est du gagnant- gagnant.

Concernant l'église, Adeline PAYEN, la vitrailliste a définitivement terminé les travaux de restauration des vitraux. Le résultat est merveilleux, l'église revit avec une excellente luminosité. Ce chantier nous a permis de découvrir les fissures de la rosace, occasionnées par les mouvements de terrain dont nous sommes nombreux à être victime. L'entreprise CONSTANTIN a pallié avec succès au problème.

Petit rappel, une convention a été établie avec M. Frédéric COSTE, de l'ordre de 50/100, pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Il est à savoir que la Poste plus soucieuse de rendement que de service public, risque de nous supprimer sa boîte aux lettres sur la place Joséphine BAKER si elle n'est pas suffisamment utilisée ; je vous demanderais de vous en servir dès que l'occasion se présente, nous avons déjà perdu notre facteur pour les mêmes raisons, il ne faudrait pas en plus, perdre cette prestation de proximité.

La Résidence de Loisirs donne les effets escomptés, le Restaurant chez Marianne donne entière satisfaction avec de bons retours. La vente et les locations d'emplacement de mobil-homes sont réalisées, les locaux de la sophrologie et de la reflexologie sont aussi opérationnels, le tout nous permet de percevoir de substantielles recettes. Nos travaux n'ont pas été vains, il est agréable de constater que nous avons un bon retour sur investissement ainsi que tel est l'objectif, le développement de la vie locale et de l'activité sur la commune. Il est rappelé que ces bons résultats sont dû à la cohésion de l'Equipe municipale et aux réseaux que nous établissons constamment, depuis de longue haleine et nous remercions au passage les aides de l'Etat et de la Région Nouvelle Aquitaine. Une commune si petite soit elle, doit pour ne pas disparaître dans un regroupement, se prendre en main, et se développer par elle-même, développer une économie plurielle et ne pas se contenter d'une économie unique sous perfusion, que nous connaissons tous, créatrice d'une certaine rancoeur dont on est en aucun cas responsable.

A notre demande, le service des routes du Conseil Départemental, a abattu les arbres qui représentés un danger le long de la RD 416. Nous remercions le Conseil Départemental pour sa réactivité.

Nous avons remédié à l'oubli de M. ROUCHON Jean, mort à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale en ajoutant son nom sur la plaque du Monument aux Morts que nous avons relooké pour l'occasion.

Comme prévu, la route de l'ancienne Gare a été élargie sur une centaine de mètres par la voirie de la com.com. Il est fort possible que l'on soit obligé de poursuivre ce type d'élargissement, car d'énormes véhicules l'empruntent et, voir si une limitation de tonnage sauf desserte locale peut être envisagée.

La signalisation horizontale a été réalisée par deux stops au cimetière et deux cédez le passage sur la route de Lougratte et la route de Menau. Nous remercions le Conseil Départemental pour sa participation de 40/100 d'amende de police pour le montant des travaux.

Durant l'année écoulée, nous avons subit au printemps et dernièrement de grosses dégradations insensées, par un syndicat plus proche d'un cartel de hors la loi, que de militants responsables,

perspicaces, aux revendications réfléchies telles que leurs concurrents, les ont présentées, sans pour autant, tout détruire. De ce fait, au prochain vote du budget, nous serons obligés de voter une ligne budgétaire de 13000 Euros pour les dégradations que nous avons subies ; le lac et la disparition des panneaux d'agglomérations. Nous sommes dans un état de droit, nous espérons donc, que nos plaintes aboutiront, et de ne pas être obligé d'utiliser cet argent public, pour de tels dommages ubuesques.

Dans la rubrique des problèmes, notre serpent de mer a enfin sorti sa tête hors de l'eau, la ferme photovoltaïque. Depuis 2018, nous en parlons à chaque vœux. Depuis 2018, le projet a été affiné en respectant les doléances des riverains, la chef de projet les a consultés, a tenu compte de leurs demandes en renforçant le volet paysager, de manière à ne pas impacter leur patrimoine. Un couple d'éleveur doit exploiter les 24 ha, avec vente directe en circuit court de viande, de lait et de fromage. Tout cela est en cohérence avec le laboratoire de conditionnement, de M. Simon AMMEUX dans le bourg et la future halle, avec le marché hebdomadaire. Cela nous permet d'avoir deux habitants de plus et une activité supplémentaire de proximité, sur la commune. Le projet était en bonne voie. Hélas, une poignée de récalcitrants ont inondé nos boîtes aux lettres d'un tract diffamatoire de désinformation où, MONTAURIOL allait être comparable à TCHERNOBYL. C'est inadmissible d'autant plus que ce communiqué est arrivé juste avant la consultation du projet par Mme le commissaire enquêteur. Pour semer l'émoi parmi la population, l'objectif a été bien pensé, heureusement certains ont découvert la supercherie. Cependant, malgré cette fronde, Mme le commissaire enquêteur, s'est prononcée par un avis favorable au projet.

Nous avons aussi d'autres bonnes nouvelles, d'abord ; La « Mémoire Montauriolaise » a rencontré nos cousins montauriolais d'Occitanie, des liens profonds se sont créés dans la bonne ambiance et chaque année, nous allons nous rencontrer dans le cadre des Montauriolades.

Autre bonnes nouvelles, suite au dernier recensement, MONTAURIOL a 225 ha avec une augmentation de plus de 26/100, de population essentiellement jeune. Nous avons eu les honneurs de la presse ainsi qu'un reportage sur FR3 Aquitaine. Tout cela n'arrive pas seul, les efforts constants que nous portons pour le développement des activités et la revitalisation des sites de la commune portent enfin ses fruits, nous devons poursuivre cette voie pour la croissance et la pérennité de la commune.

Les projets 2025, nous avons la réalisation de la ferme photovoltaïque qui ne dépend plus de nous.

La halle, le permis de construire est accordé, la subvention RNA (Région), accordé, nous avons effectué une demande DETR qui logiquement ne devrait pas poser de problème. Le projet initial était la halle mais après un appel d'offre, nous avons décroché auprès de la SEM AVERGIES, un projet plus intéressant à savoir ; une halle de 400 m<sup>2</sup>, une ombrière de 30 véhicules légers, et la couverture de la salle des fêtes en panneaux photovoltaïques. Nous n'avons que le terrassement de la halle et la déconstruction de la toiture de la salle à notre charge. Les travaux devraient démarrer courant avril en fonction de la météo. Nous avons bien sûr, l'obligation du marché hebdomadaire qui sera vraisemblablement, le vendredi. Une quinzaine d'exposants se sont déjà déclarés.

Nous sommes à l'étude d'une réduction de tonnage sur la RD 416 de 19.5t sauf desserte locale ainsi qu'une ou plusieurs écluses pour l'entrée de bourg, avec une limitation possible à 30Km/h. Le dossier

est à l'étude au Conseil Départemental avec une demande d'amende de police. Suite à plusieurs doléances d'habitants du bourg.

Comme pour les années précédentes, d'autres travaux imprévisibles peuvent survenir en cours d'année, nous les traiterons en fonction de l'urgence et de nos possibilités, la liste n'est pas exhaustive.

Nous remercions l'implication des associations ; l'Amicale, Mémoire Montauriolaise, et la société de chasse qui va bien au-delà de l'animation, ses missions sont nécessaires pour la régulation des prédateurs, le piégeage des ragondins qui détruisent les digues des retenues dont celle de notre Lac. Pour cela nous remercions le Président Jean Marc CHATAIN et le Président d'honneur Jean Claude PINSON, ainsi que tous les autres Présidents avec leur équipe qui ont su unir leurs efforts à cette mission récurrente.

Je ne reviendrais pas sur les activités de l'Amicale qui sont multiples et animent les adhérents et sympathisants de leur forte implications que je remercie. Je remercie aussi, Mémoire Montauriolaise avec les Montauriolades d'Occitanie et d'Aquitaine, les commémorations du CDL47 devoir de mémoire important pour ne pas revivre les cruelles erreurs du passé. Tout cela est très important nécessaire à la vie d'une commune à la vie locale mais, cependant, sans l'investissement des élus tel que nous le faisons, pour le développement et la croissance de notre territoire, la commune stagnerait. Si je puis me le permettre, l'ancienne ROME doit sa grandeur grâce à son développement, ses réalisations, sa vitalité commerciale, son ingénierie et j'en passe... Par contre que reste-il de ses animations populaires romaines et des jeux du stade ? Ils ne sont qu'un détail historique, de la vie locale du moment, de simples anecdotes, sans apport pour l'avenir. L'avenir c'est le concret, en conséquence nous devons continuer notre investissement, au profit de l'essor économique de la commune, tel que nous le faisons.

Aussi pour poursuivre notre trajectoire, notre chemin n'est pas achevé, le développement de MONTAURIOL doit perdurer en assurant sa progression et son avenir. Le tout avec une stabilité fiscale et une ligne budgétaire responsable et rigoureuse. Pour la poursuite du travail effectué, je vous annonce que nous serons de nouveau candidat pour 2026, avec le noyau dur de notre équipe, et du sang neuf, pour l'avenir de MONTAURIOL, toujours dans la bonne direction, ce qui nous a réussi jusqu'à maintenant !

Chers amis, merci de votre venue et encore meilleurs vœux !... Que 2025, soit placée sous le signe de la santé, du bonheur et de l'aboutissement de vos projets les plus chers !...

Merci de votre venue !... De votre patience !... sur ces bonnes paroles, je vous invite à prendre les premiers verres de l'amitié de l'année 2025 ! ...